GEMENG HABSCHT

Actualités

Conseil communal du 22 mai 2026

Présents:

S. HOFFMANN, bourgmestre;

C. MOES, D. WELTER-KARGER, échevins;

Ch. BOULANGER-HOFFMANN, J. CARELLI, L. COLLING, K. HERMANN, J.-P. LICKES, N. ZIGRAND, conseillers;

P. REISER, secrétaire communal.

Absents (excusés): Y. MESQUITA, M. ROEMER, conseillers.

Séance à huis clos

Personnel communal

À l'unanimité, le conseil communal nomme définitivement un fonctionnaire B1 à la fin de sa période de stage.

Organisation scolaire: propositions de réaffectation

Comme chaque année, le conseil communal procède aux propositions de réaffectation de personnel enseignant, en tenant compte des avis du comité d'école de notre commune.

Séance publique

Enseignement musical: organisation scolaire 2026-2027

(Le conseiller K. HERMANN ne prend pas part à ce point de l'ordre du jour, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi communale.)

L'organisation de l'enseignement musical de notre commune pour l'année scolaire 2026-2027 dans le cadre de la «Musekschoul Westen» est adoptée à l'unanimité par le conseil communal, pour un coût total de 481.470,51 euros. Au total, 119 élèves sont inscrits aux cours collectifs et 121 aux cours individuels (instrument).

Etat des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2025

Sur un total de 170.008,09 euros qui restent à recouvrer, une décharge de 5.475,62 euros proposée par le receveur communal (créance irrecouvrable) est retenue à l'unanimité par le conseil communal.

Transactions immobilières/servitude

Le conseil communal approuve, à l'unanimité:

- l'achat d'une part de terrain à Eischen situé Rue de l'Ecole à Eischen (partie basse) permettant la mise en place de trottoirs et le réaménagement du carrefour avec la rue de la Gaichel, dans l'intérêt de la sécurité;

- l'achat pour un prix de 650.000 euros d'une maison sise à Hobscheid (Grand-Rue) (ancienne Maison Kayser-Peschon). L'achat permet la création d'une quinzaine de places de stationnement entre le parking du Centre Polyvalent actuel et l'immeuble en question. Le crédit afférent est voté. L'affectation précise de l'immeuble reste à être définie, une étude de faisabilité mandatée par le collège échevinal ayant dégagé le potentiel nécessaire à l'implantation de services publics, dont en particulier une pharmacie;

- un acte de remembrement dans le cadre du PAP Wëllersak (logement abordable);

- deux cessions gratuites (voirie) à Hobscheid avec les promoteurs du projet «Cité Um Béinertchen»;

- les actes notariaux relatifs à l'acquisition de terrains à Hobscheid dans le cadre de la mise en place de mesures anti-pluies torrentielles dans un souci de protection des riverains;

- une convention de servitude avec un tiers à Eischen (rue de Hobscheid) en relation avec les eaux de surface dans le cadre du PAP Wëllersak acheminées vers le ruisseau «Millebaach».

Projets communaux

Le conseil communal approuve, à l'unanimité:

- les plans et devis à hauteur de 700.000 euros destinés au réaménagement de la rue de l'Ecole à Eischen en vue d'un apaisement du trafic et d'une meilleure sécurité pour les usagers (crédit prévu au budget 2026).

- les plans et devis d'un montant de 170.000 euros en vue de l'aménagement de 15 places de parking supplémentaires au niveau du parking Centre Polyvalent. Le crédit afférent est voté;

- La décision de principe concernant le concept d'utilisation de l'ancienne église de Greisch désaffectée par le Culte. Faisant suite au «Biergerworkshop» organisé par la commune pour recueillir les idées de la population en ce qui concerne la possible affectation de la bâtisse il est décidé de vouer les lieux à des activités de rencontre (réunions, sport-loisirs, expositions...), le tout dans le respect de la dignité des lieux prescrite par la loi du 18.02.2018 sur la gestion des édifices religieux. Le

GEMENG HABSCHT

Actualités

Conseil communal du 22 mai 2026

devis pour la remise en état s'élève à 143.000 euros. Le crédit afférent est voté par le conseil communal.

Le conseil communal approuve également, unanimement, le concept «Jugendwunnen», planifié avec la Croix-Rouge, ceci au sein de l'ancien presbytère de Hobscheid. Les travaux de remise à niveau de l'immeuble s'élèveront à 152.000 euros et le crédit afférent est voté.

Ajout au règlement communal de circulation

Le conseil communal approuve, à l'unanimité, l'ajout d'une disposition au règlement communal de circulation concernant la limitation de la durée de stationnement au niveau du parking de la Salle Union, du Centre Polyvalent, de la rue Hënneschtgaass et au niveau du parking Cleesschapp. En effet, le stationnement y sera limité à 10h par jour avec un disque de parcage. Ceci permettra un meilleur accès aux restaurants, commerces et autres prestataires de services à proximité et aux utilisateurs des salles communales, ceci suite au constat du nombre croissant de stationnements de longue durée.

Règlements temporaires de circulation

Le conseil communal approuve, à l'unanimité, plusieurs règlements temporaires de circulation, à savoir:

- Interdiction de circulation et de stationnement au niveau des parkings de la Salle Union et du Centre Polyvalent à Hobscheid à l'occasion de la «Habschter Beach Party» du 22 juillet 2026 au 26 juillet 2026.

- Route barrée du 27 mai 2026 au 29 mai 2026 dans le cadre de travaux de réfection de la façade de la maison sise 19, Nouspelterstrooss à Roodt.

- Interdiction de circulation et de stationnement sur le parking de la salle «Union» et sur la partie délimitée par des barrières du parking Centre Polyvalent à Hobscheid, du 8 juillet 2026 au 15 juillet 2026 à l'occasion de la kermesse de Hobscheid.

- Interdiction de circulation et de stationnement sur les emplacements de stationnement longeant la rue de Clairefontaine, en face de la mairie à Eischen à l'occasion de la kermesse d'Eischen du 26 juillet 2026 au 5 août 2026.

Divers

Le conseil communal décide, à l'unanimité, d'accorder un subside extraordinaire de 750 euros au DT Eischen à l'occasion de son 75e anniversaire et un subside extraordinaire de 750 euros au Keleclub Oenner Ons Eischen pour son 50e anniversaire.

Autorisation d'ester en justice

Dans le cadre d'une motion relative à la sécurité routière dans la localité de Greisch, le conseil communal, à l'unanimité, charge le collège échevinal de mandater un avocat afin d'introduire un recours en justice suite au refus de deux propriétaires, situés dans la Tëntenerstrooss, de céder le terrain nécessaire à la réalisation d'un trottoir, alors même que cette cession était expressément prévue dans les autorisations de construire accordées.